Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge

22149746

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAUT
09 DEC. 2022
DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0474 363 256**
Nom
(en entier) : **TAILLEUR DE REVES**
(en abrégé) :
Forme légale : **SA**
Adresse complète du siège : **Avenue Valère Beaufort 34, 7100 LA LOUVIERE**

Objet de l'acte : démission / nomination - administrateur

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05.12.2022

"2.La démission des administrateurs

-Madame Claudine CORNET
-OMOIKANE srl, représenté par Monsieur Cédric VAN THEMSCHE
-JETMA srl, représenté par Monsieur Jean-Marie LIMPENS

Les trois démissions ont été adressées le 2 décembre 2022 par courrier recommandé.
Ces démissions ont pris effet au moment où le Tribunal de l'entreprise du Hainaut, division Mons, par jugement du 24 octobre 2022, a prononcé la faillite de la société et désigné un curateur.

Vu la décision du Tribunal du 28 novembre 2022, communiquée le 30 novembre, de mettre à néant le jugement du 24 octobre 2022, la présente assemblée générale extraordinaire est convoquée dans l'urgence afin de lever toute insécurité juridique quant aux responsabilités dans la gestion de l'entreprise.

Les actionnaires actent les démissions des administrateurs mentionnés ci-dessus ayant pris effet le 24 octobre 2022 et les acceptent, à l'unanimité.

3.La désignation des nouveaux administrateurs

-K-IS Consulting SPRL, représentée par son administrateur et représentant permanent Monsieur Kais RADDAOUI, dont le siège social est situé rue de Longtain 18/25 à 7100 La Louvière, au poste d'administrateur, Président du Conseil d'Administration ;
-Monsieur Lucas Dragone ; domicilié Rue Lait Beurré 4B à 7110 HOUDENG-GOEGNIES, au poste d'administrateur.

La srl K-IS Consulting, représentée par Monsieur Raïs KADDAOUI et Monsieur Lucas DRAGONE sont désignés administrateurs. Leur mandat prend effet dès ce jour.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2022 - Annexes du Moniteur belge